



L'an deux mille vingt-quatre et le neuf mars à neuf heure trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 04 mars 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 7
Procuration 2
Votants 9

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent, PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE
Marc.

Absents : Mrs RAGUES Christian, ALBE Jean-Luc, THION Jean-Claude

Procurations : RAGUES Christian à PONCELET Jean-Marie, ALBE Jean-Luc
à ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 9

Abstention :

Contre :

TARIFS HEBERGEMENT-RESTAURATION DE LA MAISON MULTI-SERVICES SAISON 2024

Mme le Maire expose :

Le conseil municipal a acté la décision de reconduire l'activité de la Maison Multi-Services pour la saison 2024 par délibération en date du 09 décembre 2023 puis défini la période d'ouverture et les tarifs de l'hébergement par délibération le 26 janvier 2024.

Cependant, il convient de reprendre la délibération du 26 janvier 2024 qui ne prenait pas en compte toutes les prestations, notamment la procédure pour la restauration.

Mme la Maire propose les tarifs suivants :

Tarifs pour les séminaires :

Condition	Prestation	Tarif 2024 (€)
8 personnes minimum pendant 5 jours	Nuitée seule	21
	Petit déjeuner	6
	Nuitée + petit déjeuner	27
	Taxe de séjour (pour rappel)	0,7
RDC + 1er étage	Ménage	150
RDC + 1er et 2ème étage	Ménage	180
Juin à septembre	Energie/jour	55
Juin à Septembre/semaine	Location salle annexe	70
Juin à Septembre/semaine	Location cuisine+ 1/2 refectoire	150

Tarifs pour les groupes et particuliers :

Condition	Prestation	Tarif 2024 (€)	
		Tarif unique	Remarques
3 personnes minimum	Nuitée + petit déjeuner	31	25+6
Plus de 10 personnes	Nuitée + petit déjeuner	28	22+6
Par nuit et par personne	Taxe de séjour (pour rappel)	0,7	
2 personnes	Panier randonnée	18	
Groupe séjour	repas traiteur plat/dessert	18	
Groupe séjour	repas traiteur entrée/plat/dessert	20	
Tarif enfants (- de 12 ans)	repas plat-dessert	12	

Pour la restauration :

La cuisine peut être mise à disposition pour un traiteur dans les cas suivants :

- A la demande d'un groupe ou dans le cadre d'un séminaire, qui vient avec son propre traiteur.
- A la demande de la commune pour prestation de confection de repas qui sont revendus à des groupes hébergés.

La location est validée par la signature d'un contrat avant toute utilisation.

Elle est tarifée au prix de :

- 150€ dans le premier cas
- Gratuite quand le traiteur est mandaté par la commune (deuxième cas)

Un état des lieux est effectué avant toute occupation et en sortie, et une convention est signée par les 2 parties, selon le modèle ci-joint.

Repas

Les repas confectionnés dans le cadre de la gestion « commune » sont payés aux prix de 10€ (plat simple) et entrée à 2€.

La MMS fournit le dessert pour la formule entrée- plat-dessert ou plat-dessert.

Les repas sont facturés au client au prix de :

- 12€ plat-dessert pour enfant < 12ans,
- 18€ plat-dessert,
- 20€ entrée-plat-dessert,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide les tarifs proposés ci-dessus ainsi que les dispositions concernant la mise à disposition de la cuisine.
- Charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 mars 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

